

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

CHAPUYS-MONLAVILLE ALCESTE (1800-1868)

par Dominique Saint-Pierre

Benoît Marie Louis *Alceste* Chapuys est né à Tournus le 2^e jour complémentaire an VIII [19 septembre 1800], fils d'Antoine César Valérien Chapuys (né en 1776), officier de la garde nationale de Tournus en 1814, maire de Chardonnay, et de Jeanne Marie Antoinette de Lippens (1776-Tournus 11 septembre 1862), fille de Bernard Benoit de Lippens, homme de loi à Gand, et de Jeanne Marie Élisabeth Paradis. Témoins : Jean Antoine Lacroix-Laval, et Louise Ponteney veuve d'Antoine Chapuis, propriétaire (arrières-grands-parents). Le père d'Antoine César, Antoine Philibert Chapuys (Tournus 7 avril 1743-Chardonnay 15 septembre 1828) avait reçu le titre héréditaire de baron, sur institution en majorat de ses terres de Chardonnay, par lettres patentes de Louis XVIII du 14 avril 1820, et s'était alors fait appeler Chapuys-Montlaville. Le château de Chardonnay habité par les Chapuys-Montlaville (actuellement centre de vacances pour les Éclaireurs de France), a été construit vers 1850 à la place d'une ancienne construction. Par les Lippens, Louis Alceste est le cousin germain de Jean François Gabriel Chossat de Saint-Sulpice, maire de Bourg-en-Bresse de 1800 à 1815. Il fait ses études à Lyon, devient journaliste, collaborant au *Journal du Peuple*, au *Bon sens*, au *Censeur de Lyon*, au *Patriote de Saône-et-Loire*. Il publie en 1825 une notice bienveillante sur Louis XVIII, publie en 1826 un livre sur la Suisse et les Grisons, où il a voyagé, ainsi qu'en deux tomes une *Histoire du Dauphiné* en 1827 et 1828. Candidat malheureux à la députation à Lyon en 1830, il est élu député le 1^{er} juin 1833 par le 7^e collège électoral de la Saône-et-Loire, avec 162 voix sur 275 votants contre 109 à M. Lerouge, en remplacement de Guillemaut-Mailly, démissionnaire. Réélu le 21 juin 1834 par 166 voix sur 294 votants contre 114 à Alexandre de Ségur, le 4 novembre 1837 par 225 voix contre 94 voix à M. Lorin, le 2 mars 1839 par 236 voix à 83 à Henri Boutelier, le 9 juillet 1841 par 234 voix sur 246 votants, et le 1^{er} août 1846 par 278 voix sur 282 votants, jusqu'en 1848. Il siège à gauche, votant avec l'opposition républicaine. En 1841, il réclame dans un livre *Réforme électorale* le suffrage universel et vote à la Chambre contre la peine de mort. Le 20 août 1842, il est co-dépositaire d'un amendement, rejeté, instituant une régence d'un oncle paternel, si le roi n'est pas majeur de 18 ans. Il dépose une proposition de loi, visant à affranchir du droit de timbre les journaux politiques qui ne publieraient pas de roman-feuilleton « *né de l'affaiblissement de la société et de la mollesse du temps* ». Il prononcera trois discours à l'appui de ce curieux amendement : 13 juin 1843, 14 mars 1845 et 6 avril 1847. Dans *Les Châtiments*, écrits à Jersey en novembre 1852, Victor Hugo consacre un vers à Chapuys-Montlaville dans le poème *Splendeurs* :

[..] *Riancey, c'est le mensonge; il arrive de Rome Et tient la vérité renfermée en son puits; La platitude a nom Montlaville-Chapuis; [..]*

Il est aussi nommé conseiller général du canton de Beaurepaire de 1842 à 1848. En 1848, lors de la dernière séance de la Chambre, le 24 février, il se prononce pour la régence de la duchesse d'Orléans, puis il soutient la candidature de Louis Napoléon à la présidence de la République, qu'il connaissait depuis 1843. Non réélu à la Constituante et à l'Assemblée législative, il donne des articles dans le *Journal de Saône-et-Loire*, appelant à l'ordre et à l'autorité. Nommé préfet de l'Isère le 2 décembre 1849, installé le 10, il se distingue lors des inondations de 1851 par sa sollicitude pour ses administrés. Il crée des caisses de secours en faveur des vieillards pauvres, des fonds de réserve pour assurer des pensions de retraite aux gardes champêtres et forestiers du département de l'Isère. Nommé préfet en Haute-Garonne le 21 avril 1852, il est installé le 10 mai, son soutien à l'Empire ne faiblit pas puisqu'il proclame : « *Le 2 décembre 1851, la France a été préservée des désastres de l'anarchie et de la ruine, qui eût été la suite infaillible, par le génie de l'héritier de l'Empereur, et, personne n'en doute, par l'inspiration de la divine providence* » . Il reçoit à Toulouse, en octobre 1852, l'Empereur qui offre à son épouse un bracelet serti de diamants. Il a rétabli les croix supprimées en 1831 et donne un arrêté prescrivant l'observation des fêtes et dimanches. Nommé membre du Sénat par décret impérial n° 287 des 4 et 7 mars 1853, il y redépose sa proposition relative aux romans-feuilletons. Conseiller général du canton de Lugny en 1855 et maire de Chardonnay Commandeur de la Légion d'honneur par décret du 6 août 1860, puis Grand officier. Officier de l'Instruction publique, commandeur de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand et de Charles III d'Espagne. Il est mort au château de Chardonnay le 9 février 1868. Il avait épousé à Lyon le 7 février 1824 Ludvine de Riverieulx de Chambost (Lyon 6 nivôse an XIV-Chardonnay 17 avril 1855), fille de Claude Marie de Riverieulx (Saint-Nizier 11 janvier 1769-13 février 1827) – comte de Chambost, colonel de la garde nationale à pied et à cheval de Lyon, député du Rhône de 1820 à 1822, président de la commission des Hospices civils de Lyon entre 1819 et 1824 – et de Marie Thérèse Gesse de Poisieu (1770-1827). Leur fils Antoine *Gustave* (Lyon 13 décembre 1824-Chardonnay 15 octobre 1866), chef de bataillon de la garde nationale de Lugny en 1848, maire de Chardonnay de 1849 à 1851, a été sous-préfet de Nantua en 1851, de Trévoux en 1852, puis de Brignoles en 1854, avant d'être élu député, soutenu par le gouvernement, de la 4^e circonscription de Saône-et-Loire le 1^{er} juin 1868 par 19 905 voix sur 22 896 votants.

ACADÉMIE

Admis dans la classe des belles-lettres et arts le 1^{er} décembre 1829, il communique son discours de réception en séance privée le 9 février 1830 en choisissant pour sujet *Le tableau de la littérature française au 19^e siècle*, s'attardant sur « *M. l'abbé de Lamennais, génie indépendant et ferme, qui joint l'inflexibilité de ses doctrines, à la puissance d'un grand talent* » . Il communique quelques changements le 20 avril et prononce son discours en séance publique le 26 avril. Il s'élève en faveur de l'émancipation générale des peuples. À partir de 1848, il occupera le fauteuil 2, section 2 Lettres, et il deviendra correspondant en 1855 lorsqu'il quittera Lyon pour le Var.

BIBLIOGRAPHIE

GDU. – Hoefler, article par Sicard. – DUC – R. et C. – P. Faure, DBF. – Saint-Pierre, Dict. Ain. – Bargeton et Lamoussière. – Lucien Guillemaut, *Armoiries et familles nobles de la Bresse Louhannaise...*, Louhans : Vve L. Romand, 1909. – Lise Dumasy, *La querelle du roman-feuilleton*, Toulouse : ELLUG, 1999, 276 p. : Hébrail, Durand – Alphonse Brémont, *Histoire du coup d'État dans le département de la Haute-Garonne (1851-1852)*, Toulouse : Durand, 1870.

MANUSCRITS

Document relatif à l'Histoire de l'Académie de Dumas Ac.Ms117 et 196).

PUBLICATIONS

Notice sur Louis XVIII le Législateur, Louis le Grand, deuxième du nom, Paris : J. Didot aîné, 1825, 23 p. – *Lettres sur la Suisse et le pays des Grisons*, Paris : Delaforest, 1826, 244 p. – *Histoire du Dauphiné*, Paris : Ambroise Dupont et Cie, Lyon : Louis Babeuf, 2 t., 1827-1829 – *Le Cri de l'opinion publique en faveur de M. Prunelle, maire de Lyon*, Lyon : L. Babeuf, 1830, 16 p. – *Histoire universelle du XIX^e siècle*, t. 1 (pas de t. 2), Paris : Levavasseur, 1831. – *Fragmens politiques et administratifs*, Paris : Levasseur, 1831, 45 p. – *De la Nécessité d'alléger les charges publiques et des moyens à prendre pour améliorer le sort des classes laborieuses...*, Paris : Dondey-Dupré père et fils, 1832, 72 p. – *Discours sur l'organisation intérieure de l'École La Martinière, prononcé le 5 mai 1832, à l'Académie de Lyon...*, Lyon : Perrin, 1832, 23 p. – *Histoire universelle du XIX^e siècle, divisée en grandes périodes décennales, et précédée de Considérations sur la Révolution française, et les évènements contemporains*, Paris : Dondé-Dupré, 1834. – *A MM. les électeurs de l'arrondissement de Louhans*, 30 août 1835, Paris : Dondey-Dupré, 3 p. – *Étude sur Timon*, Paris : Pagnerre, 1938, 31 p. – *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ? Études sur Siéyès*, Paris : Pagnerre, 1839. – *Mazagran. Journées des 3, 4, 5 et 6 février 1840. Récit*, Paris : Pagnerre, 1840, 64 p. – *Réforme électorale : le principe et l'application*, Paris : Pagnerre, 1841, 184 p., III+192 p., 1 pl. – *Lamartine, vie publique et privée*, Paris : Bourjon, 1843, 128 p. – *Réponse à M. de Lamartine à l'occasion de son écrit L'État, l'Église et l'enseignement, (extr. Patriote de Saône-et-Loire)*, Paris : Pagnerre, 1844, 32 p. Il a publié ses interventions à l'Assemblée et au Sénat, que l'on trouvera sur data/bnf.